



Xavier Bertrand
MINISTRE DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES

Discours

Sous réserve du prononcé

Lundi 15 mai 2006
17 h 30
Assemblée nationale

Message de M. Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des Solidarités

**« Prévention et lutte contre le cancer :
nouveaux moyens, nouveaux espoirs ? »**

CONTACT PRESSE : Gwladys Huré : Tél. 01 40 56 40 14
www.sante.gouv.fr

Monsieur le Président du groupe d'études sur le cancer et santé publique, cher Paul-Henri (Cugnenc),
Mesdames, Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République, le 27 avril dernier, a donné un nouvel élan à l'action engagée par le gouvernement dans le cadre du Plan Cancer. C'est d'abord une volonté d'agir sur les causes mêmes du cancer, de renforcer la prévention et la lutte contre les addictions, toutes les addictions, responsables de la plupart des cancers et donc des décès évitables. C'est ensuite l'ambition d'offrir des soins de haute qualité sur l'ensemble du territoire national. C'est enfin l'espoir apporté aux patients et à leurs proches que la maladie sera un jour combattue non seulement sur le plan scientifique, mais aussi social, que le regard porté sur la maladie évoluera. Au-delà des moyens nouveaux qui seront déployés, cette deuxième étape du Plan est porteuse d'un immense espoir : celui de réduire non seulement la mortalité liée au cancer, mais aussi le nombre de cancers eux-mêmes, et les conséquences de la maladie pour nos concitoyens qui en sont atteints et leurs proches.

➤ **Revenons d'abord ensemble sur les progrès déjà accomplis dans le cadre du plan Cancer.**

- L'INCa, sous la conduite du Professeur David Khayat, est en place et dans l'action pour amplifier notre lutte, de la rendre plus efficace et surtout plus coordonnée.
- Dans le domaine de la prévention, nous avons réalisé d'importants progrès. Ce sont d'abord les 1,4 million de personnes qui ont arrêté de fumer en trois ans. C'est le cas aussi dans le domaine de l'amélioration de l'hygiène de vie, qui joue un rôle primordial dans la diminution des facteurs de risque.
- Ensuite, les progrès dans le domaine du dépistage sont certains, notamment en ce qui concerne le cancer du sein. D'ores et déjà, le taux de participation au dépistage est passé des 33 % en 2003 à 45 % en 2005, et le dépistage concerne désormais 98 départements contre à peine 34 en 2003. Mais cela n'est pas suffisant : c'est pourquoi l'INCa a la responsabilité d'organiser avec les services du Ministère et les services déconcentrés le dépistage du cancer du sein avec un objectif très clair, de 70 % de participation des femmes concernées en 2006. Cela passe par des moyens, cela passe aussi par un travail de pédagogie. Cet objectif, nous le tiendrons, comme nous tiendrons ceux fixés pour la généralisation du dépistage organisé du cancer colo-rectal, l'incitation au dépistage du cancer du col de l'utérus ou encore l'évaluation du dépistage du cancer de la prostate. Les moyens nouveaux du dépistage permettront de soigner plus précocement les tumeurs.
- L'accès aux moyens diagnostiques a lui aussi connu une amélioration notable depuis trois ans : les délais d'attente pour un examen IRM ont été réduits de près de 40 %.
- Quant aux traitements, nous nous sommes donnés les moyens de prendre en charge de nouvelles thérapeutiques coûteuses rendues ainsi accessibles à tous. Ainsi, grâce à un médicament innovant, le pronostic des femmes atteintes de cancer du sein a été amélioré.
- Enfin, la recherche a fait des progrès considérables grâce notamment à la création des canceropôles. Par exemple, il est désormais possible d'analyser sur grande échelle les prédispositions génétiques pour la maladie ce qui n'était pas le cas il y a trois ans. C'est un espoir nouveau de dépistage précoce et de suivi des personnes plus sensibles.

➤ **Fort de ce bilan, le Président de la République a donné une nouvelle impulsion au Plan Cancer, porteuse d'espoirs en termes de prévention et de solidarité.**

- Cette impulsion se traduit d'abord par une lutte accrue contre les addictions.
- Les cancers sont en grande partie évitables : comment alors se résoudre à accepter cette mortalité comme une fatalité ? Je suis convaincu qu'il ne s'agit pas là d'un problème de responsabilité individuelle, mais bien d'un engagement collectif, de santé publique. Les addictions sont causes majeures de cancer, qu'il s'agisse, comme l'a rappelé le Président de la République, du tabac, de l'alcool ou du cannabis.
- C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place des services d'addictologie dans tous les CHU, et des consultations dans tous les hôpitaux afin de mieux accompagner et prendre en charge ceux qui désirent lutter contre ces addictions. C'est une décision majeure dont les conséquences dépassent le champ du cancer.
- J'ai réuni, le 11 mai dernier, les professionnels de santé et les associations afin de réfléchir ensemble aux mesures du Plan de lutte contre les addictions, qui sera présenté en septembre. Il comportera 5 volets : sanitaire, médico-social, prévention, recherche et enseignement.
- Par ailleurs, je mène actuellement une concertation sur le tabac, avec l'ensemble des professionnels, des associations de patients concernés, mais aussi avec la mission parlementaire consacrée à la lutte contre le tabac. Cette concertation nous permettra de prendre les mesures nécessaires pour que le lien évident entre la consommation de certaines substances et les cancers soit mieux pris en compte. Il en va de même dans le domaine des cancers professionnels.
- Nous ne pouvons plus rester dans une vision restreinte de la prévention : aucune cause de cancer ne doit rester en dehors du champ de la prévention. Vous pouvez compter sur mon engagement au service de la santé publique, au-delà de tout groupe de pression.
- Par ailleurs, l'offre de soins en cancérologie doit être performante sur tout le territoire national : c'est pourquoi le Président de la République a souligné l'importance de la procédure d'autorisation des établissements, qui garantira l'accès à des structures de grande qualité pour tous les patients. Et c'est pourquoi aussi nous engageons la réflexion et la concertation sur la labellisation des équipes médicales, avec l'INCa et le Conseil de l'Ordre.
- Enfin, il est de notre responsabilité d'accompagner après la maladie les patients et leurs familles. La solidarité de l'ensemble de la Nation doit s'exercer envers ceux qui ont réussi à surmonter la maladie, et pour lesquels le retour à la vie professionnelle et sociale qu'ils ont connues est difficile.
- Cela passe par la mise en place d'un véritable dispositif d'accompagnement du retour à la vie quotidienne. L'expérimentation de ce dispositif avec les médecins traitants, l'INCa et les associations de patients, les réseaux de soins et l'ensemble des soignants sera conduite en 2006 et 2007 afin de permettre sa mise en œuvre en 2008.
- Mais ce retour à la vie nécessite des moyens matériels et pose le problème de l'accessibilité à l'assurance et au prêt. A la demande expresse du chef de l'état, les négociations avec les banquiers et les assureurs doivent permettre d'améliorer avant le 30 juin l'actuelle convention Belorgey. Un projet de loi permettra de pérenniser ce dispositif.
- C'est un espoir immense, et une reconnaissance surtout : ceux qui ont vaincu le cancer, ceux qui combattent au quotidien le cancer méritent notre admiration et notre soutien.

C'est une nouvelle feuille de route pour la lutte contre le cancer qui ainsi est fixée, soutenue par la volonté inébranlable du Président de la République et du gouvernement, l'engagement fort de l'INCa et de son président, la mobilisation de tous les acteurs. Il est donc nécessaire de nous fixer un calendrier rigoureux afin de poursuivre la mise en place de ces mesures. Cela, nous le devons aux patients et à leurs familles, face à un fléau du cancer qui touche la plupart de nos familles et l'ensemble de notre société. L'espoir qu'a porté le Président de la République, c'est à nous de le concrétiser. Notre mobilisation doit être totale.